



Février 2019 - n°2019 - 019
02/12

Infos rapides

En 2018, après deux années de baisse, l'excédent agroalimentaire se redresse, grâce aux exportations de produits bruts

En décembre 2018, l'excédent des échanges agroalimentaires atteint 428 millions d'euros, en diminution de 37 millions d'euros par rapport à décembre 2017. Sur l'ensemble de l'année 2018, l'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 6,9 milliards d'euros, en hausse de 1,3 milliards d'euros par rapport à 2017 du fait de la croissance des exportations (+ 1,1 milliard d'euros) conjuguée à des importations en léger repli (- 0,2 milliard d'euros). Le solde des échanges de produits agricoles bruts redevient excédentaire, à 0,9 milliard d'euros, bénéficiant du redressement des exportations de céréales et du recul des importations de la quasi-totalité des produits bruts. L'excédent commercial en produits transformés avec 6 milliards d'euros, diminue de 0,1 milliard d'euros par rapport à 2017, du fait d'une hausse des importations supérieure à celle des exportations. Géographiquement, les échanges avec les pays tiers contribuent pour 95 % à l'excédent commercial.

Solde commercial global

Hausse de l'excédent en 2018 malgré une baisse sur les deux derniers mois

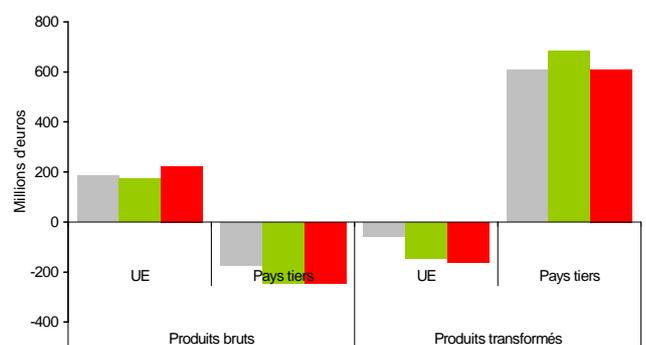


Source: Douanes - CPF 2015

--- moyenne 2013-2017 — 2017 — 2018

Solde par zones et par type de produits

En décembre 2018, dégradation, sur un an, de l'excédent commercial agroalimentaire du fait des échanges de produits transformés



Source: Douanes - CPF 2015

■ déc. moy. 2013-2017 ■ déc. 2017 ■ déc. 2018



Principales tendances du commerce extérieur

Les faits marquants

En 2018, l'excédent agroalimentaire augmente mais reste inférieur à la moyenne des cinq dernières années

En 2018, l'excédent commercial agroalimentaire atteint 6,9 milliards d'euros, soit + 1,3 milliards d'euros par rapport à 2017. Cette hausse est la conséquence d'une croissance des exportations (+ 1,1 milliard d'euros, soit + 2 % en valeur), conjuguée à une légère baisse des importations (- 0,2 milliards d'euros).

Avec les pays tiers, l'excédent s'établit à 6,5 milliards d'euros, en hausse de 1,3 milliards d'euros par rapport à 2017. Les exportations croissent de 0,7 milliard d'euros (soit + 3 % en valeur) parallèlement à des ventes de céréales en augmentation (+ 0,7 milliard d'euros). De même, les exportations en vins et spiritueux progressent (+ 0,2 milliard d'euros par rapport à 2017) notamment vers les Etats-Unis, tout comme celles de sucre et de produits issus de la seconde transformation des céréales mais dans une moindre mesure. Le recul des ventes constaté pour de nombreux produits (principalement des produits transformés comme les produits laitiers ou les plats préparés) fait plus que contrebalancer ces hausses. Les importations

diminuent de 0,6 milliard d'euros dont 0,5 milliard pour les produits bruts avec notamment une baisse des achats d'oléoprotéagineux (- 0,2 milliard d'euros) et plus particulièrement de graines de colza mais aussi de légumes (- 0,1 milliard). Au total, le déficit commercial en produits bruts se réduit (- 1,2 milliard d'euros par rapport à 2017) tandis que l'excédent des échanges de produits transformés progresse légèrement.

Avec l'Union européenne, l'excédent commercial s'élève à 0,3 milliard d'euros, en hausse de 72 millions d'euros par rapport à 2017 du fait d'une progression des exportations légèrement supérieure à celle des importations. Près des deux tiers de la hausse de la valeur de ces exportations concernent les produits bruts à travers les céréales. La croissance des importations concerne presque exclusivement les produits transformés, dont les boissons, les produits laitiers et les produits à base de fruits et légumes (avec respectivement + 0,3, + 0,1 et + 0,1 milliard d'euros sur un an).

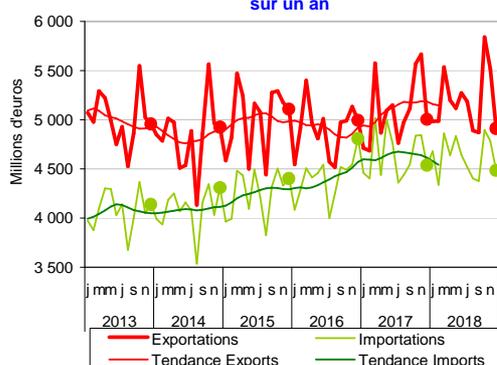
Les indicateurs

Produits CPF2	million d'euros											
	Déciembre											
	Importations		Exportations		Solde							
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	Cumul 12 mois		Solde			
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
UE												
Produits bruts	673	646	846	870	173	224	7 473	7 503	10 451	10 719	2 977	3 216
Produits transformés	2 459	2 396	2 313	2 234	-146	-162	31 071	31 396	28 364	28 522	-2 707	-2 874
AGROALIMENTAIRE	3 132	3 042	3 159	3 104	27	62	38 544	38 898	38 815	39 241	270	343
Pays tiers												
Produits bruts	612	647	367	404	-245	-243	7 005	6 527	3 467	4 186	-3 538	-2 342
Produits transformés	794	796	1 477	1 406	683	610	10 117	10 040	18 896	18 891	8 779	8 851
AGROALIMENTAIRE	1 407	1 443	1 845	1 810	438	366	17 122	16 568	22 364	23 077	5 241	6 509
Monde												
Produits bruts	1 285	1 293	1 213	1 273	-72	-20	14 479	14 030	13 918	14 905	-561	875
Produits transformés	3 254	3 192	3 791	3 640	537	448	41 188	41 436	47 260	47 413	6 073	5 977
AGROALIMENTAIRE	4 539	4 485	5 004	4 913	465	428	55 666	55 466	61 178	62 318	5 512	6 852

Source: Douanes/SSP

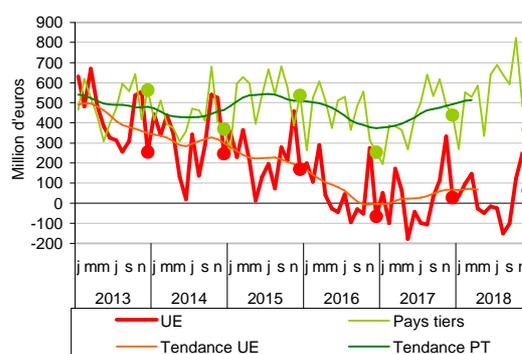
Mises en perspective

En décembre 2018, contraction des échanges sur un an



Source: Douanes - CPF 2015

En décembre 2018, le solde commercial diminué sur un an du fait des échanges avec les pays tiers



Source: Douanes - CPF 2015

Produits agricoles bruts

Les faits marquants

Forte progression des exportations de céréales en 2018

En 2018, le solde des échanges de **produits agricoles bruts** redevient excédentaire après le déficit enregistré en 2017. Il atteint 0,9 milliard d'euros et progresse de 1,4 milliard d'euros par rapport à 2017 principalement du fait de la réduction du déficit commercial avec les pays tiers (- 2,3 milliards d'euros contre - 3,5 milliards un an auparavant).

Les **exportations** (14,9 milliards d'euros) progressent de 1 milliard d'euros (+ 7 % par rapport à 2017). Au premier rang des produits bruts exportés, les céréales voient la valeur de leurs exportations croître de 25 % sur un an. Cette reprise des exportations en 2018 a été permise dans un premier temps par une moisson de céréales à paille 2017 abondante puis à partir de septembre, par une production 2018 en retrait en terme de

disponibilités mais mieux valorisée. Les volumes exportés progressent en particulier de 3,5 millions de tonnes pour le blé tendre, dont 60 % pour l'Algérie mais aussi 0,6 million de tonnes à destination de l'Arabie Saoudite et 0,6 million de tonnes pour les Pays-Bas.

Les **importations** (14 milliards d'euros) diminuent de 0,4 milliard d'euros (- 3 % par rapport à 2017) en lien notamment avec des achats de légumes en recul (- 0,1 milliard d'euros) parallèlement à des prix moyens à l'importation en baisse. Il en va de même pour les achats d'oléoprotéagineux, en retrait (- 0,1 milliard) du fait de moindres quantités de graines de colza importées du Canada et d'Australie mais aussi de céréales (-0,1 milliard d'euros).

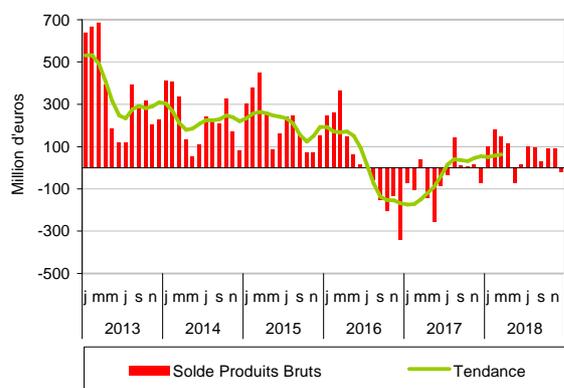
Les indicateurs

Produits CPF4	Décembre						Cumul 12 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
PRODUITS BRUTS	1 285	1 293	1 213	1 273	-72	-20	14 479	14 030	13 918	14 905	-561	875
Agriculture et élevage	1 087	1 088	1 108	1 168	21	80	12 506	12 014	12 879	13 823	373	1 809
Céréales, légum., oléagi.	159	148	545	594	386	446	1 851	1 604	6 223	7 477	4 372	5 873
Céréales n. c. riz	41	32	459	488	418	456	503	383	4 935	6 170	4 432	5 787
Oléoprotéagineux	118	116	86	106	-32	-10	1 344	1 218	1 286	1 304	-58	85
Légumes, fleurs, plantes	283	266	207	243	-75	-24	3 361	3 244	2 436	2 293	-925	-951
Légumes	224	219	188	222	-36	3	2 796	2 669	2 150	1 988	-645	-680
Prod. cult. permanentes	583	618	166	137	-416	-481	6 715	6 585	1 923	1 733	-4 792	-4 853
Fruits	406	391	138	108	-269	-283	4 342	4 295	1 520	1 316	-2 822	-2 980
Café, cacao, thé	57	81	1	3	-56	-78	905	897	28	29	-876	-868
Animaux vifs, œufs, miel	62	56	189	194	127	138	580	580	2 298	2 321	1 718	1 741
Bovins	2	5	107	122	105	117	31	50	1 462	1 483	1 431	1 433
Produits sylvicoles	20	18	37	35	17	16	249	248	433	458	185	210
Pêche et aquaculture	179	187	69	71	-110	-116	1 724	1 768	605	624	-1 119	-1 144

Source: Douanes/SSP

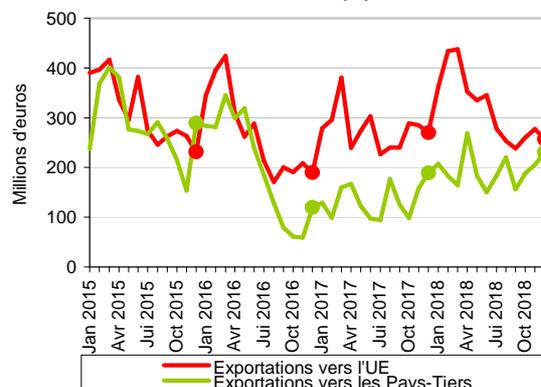
Mises en perspective

En décembre 2018, le solde des échanges de produits agricoles redevient déficitaire



Source: Douanes - CPF 2015

Sur un an, hausse des exportations de céréales grâce aux ventes vers les pays tiers



Source: Douanes - CPF 2015

Produits agricoles transformés

Les faits marquants

En 2018, recul de l'excédent, du fait d'une progression des importations plus importante que celle des exportations

L'excédent des échanges de **produits transformés** atteint 6 milliards d'euros en 2018 (- 0,1 milliard d'euros sur un an). L'aggravation du déficit avec l'UE fait plus que contrebalancer la hausse de l'excédent commercial avec les pays tiers (respectivement - 0,2 et + 0,1 milliard d'euros).

Les **exportations** (47,4 milliards d'euros) progressent d'un peu moins de 0,2 milliard d'euros par rapport à 2017 grâce à l'augmentation des ventes de vins et spiritueux (+ 0,3 milliard d'euros sur un an) portée par la demande en provenance des Etats-Unis (+ 0,1 milliard

d'euros sur un an) et du continent asiatique avec Singapour et Hong Kong (+ 0,1 milliard au total pour ces deux pays). Le recul des exportations pour presque la moitié des produits transformés atténué en partie les effets de la croissance enregistrée pour les vins et spiritueux.

La valeur des **importations** (41,4 milliards d'euros) augmente de 0,2 milliard d'euros sur un an (+ 1 %). Les achats de boissons (+ 0,3 milliard), de produits laitiers (+0,1 milliard) et de produits de l'abattage (+ 0,1 milliard) se classent parmi les principales hausses.

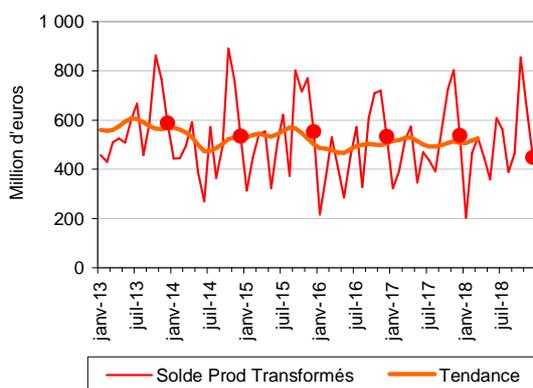
Les indicateurs

Produits CPF4	millions d'euros											
	Décembre						Cumul 12 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
IAA, TABACS	3 254	3 192	3 791	3 640	537	448	41 188	41 436	47 260	47 413	6 073	5 977
Viandes, prod. de l'abattage	475	438	418	392	-57	-46	5 584	5 693	4 523	4 451	-1 061	-1 242
<i>Viande bovine</i>	105	97	84	82	-21	-15	1 199	1 243	932	962	-268	-282
<i>Viande porcine</i>	62	50	67	58	4	9	780	726	824	754	44	28
<i>Volaille</i>	94	87	100	93	6	6	1 074	1 149	835	840	-239	-309
Prod. préparés de la pêche	350	355	105	94	-245	-262	4 261	4 172	930	938	-3 331	-3 234
Prod. à base de fruits & lég.	380	375	155	165	-225	-210	5 003	5 052	2 065	2 132	-2 938	-2 920
Huiles, tourteaux, corps gras	277	260	112	82	-165	-178	3 402	3 276	1 152	1 103	-2 250	-2 173
<i>Tourteaux</i>	108	110	17	14	-91	-96	1 278	1 268	153	136	-1 125	-1 132
Produits laitiers, glaces	298	306	545	528	247	221	3 931	4 057	6 619	6 522	2 688	2 465
<i>Fromages</i>	115	114	280	279	164	165	1 540	1 602	3 049	3 102	1 509	1 499
Produits des céréales	138	144	195	182	57	38	1 742	1 752	2 666	2 589	924	837
Biscuits, pâtisseries, pâtes	184	189	167	164	-17	-25	2 328	2 341	1 978	2 083	-350	-258
Autres produits alimentaires	664	659	722	682	58	23	8 571	8 578	9 054	8 906	484	328
<i>Sucre</i>	18	21	147	98	129	78	274	255	1 291	1 306	1 017	1 051
<i>Chocolat, confiserie</i>	232	220	157	147	-75	-74	3 068	2 964	2 194	2 039	-875	-925
Aliments pour animaux	91	86	175	171	84	85	1 066	1 081	2 197	2 216	1 131	1 134
Boissons	282	273	1 186	1 165	904	893	3 631	3 936	15 888	16 266	12 257	12 330
<i>Vins, champagne</i>	78	64	745	712	667	648	842	960	9 106	9 364	8 264	8 404
<i>Eaux de vie, alcools</i>	86	85	274	288	188	203	1 186	1 211	4 437	4 519	3 252	3 308
Tabacs	114	107	12	14	-103	-93	1 669	1 498	187	207	-1 481	-1 291

Source: Douanes/SSP

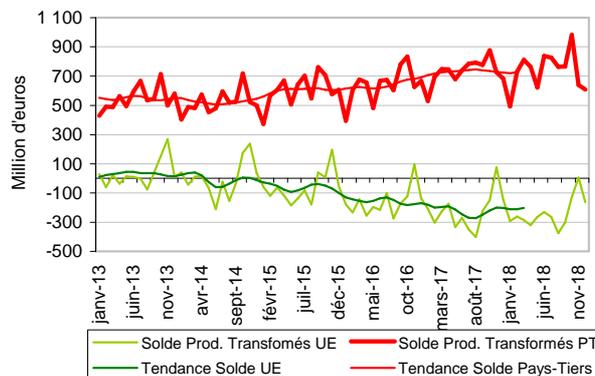
Mises en perspective

Produits transformés : en décembre 2018, diminution de l'excédent sur un an



Source: Douanes - CPF 2015

Produits transformés : en décembre 2018, l'excédent avec les pays tiers se réduit



Source: Douanes - CPF 2015

Sources et définitions

Les données collectées par la Direction générale des douanes et droits indirects sont, chaque mois, enrichies par des données issues de déclarations tardives : des opérations relatives à des mois antérieurs (notamment les plus récents), non connues au moment de leur première diffusion, peuvent être intégrées. Dès la première diffusion, une estimation de la valeur finale anticipant les déclarations tardives est toutefois réalisée. C'est cette estimation de la valeur finale qui est diffusée et non la simple somme des valeurs collectées.

Les résultats ainsi estimés pour un mois donné sont affinés au cours des diffusions postérieures au fur et à mesure de la disponibilité des déclarations tardives. Cette correction est effectuée surtout sur une période de 24 mois. Après deux ans, il n'y a plus d'enrichissements significatifs.

L'estimation est appliquée à l'ensemble des séries les plus importantes : FAB/FAB, toutes les rubriques des niveaux d'agrégation spécifiques de la nomenclature agrégée utilisés, les zones géographiques et économiques et les plus importants pays fournisseurs et clients de la France.

La classification des produits française révision 2 (CPF rév. 2, 2008) est la nomenclature statistique, nationale et centrale de produits qui se substitue depuis le 1er février 2008 à la CPF rév. 1.

La Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, responsable de l'élaboration et de la diffusion des statistiques du commerce extérieur français, a utilisé cette nomenclature pour la diffusion des résultats. Les données ont été mises à jour à partir de février 2007.

Les échanges avec les partenaires de l'Union européenne doivent être déclarés à partir d'un certain montant annuel d'importations et d'exportations. Ce seuil est régulièrement relevé. A compter du 1er février 2011, il a été porté à 460 000 euros.

Le territoire statistique de la France comprend la France continentale, la Corse, les autres îles françaises du littoral, la principauté de Monaco et les départements d'outre-mer.

Les statistiques du commerce extérieur sont valorisées à la frontière française, c'est-à-dire y compris le coût d'acheminement jusqu'au passage de la frontière française.

A l'exportation, la valeur inclut le coût du trajet et de l'assurance sur le territoire national. C'est la valeur FAB, franco à bord.

A l'importation, la valeur comprend le coût du trajet et de l'assurance du point de départ jusqu'à la frontière. C'est la valeur CAF, coût, assurance et fret.

Le pays indiqué est par principe celui d'origine des marchandises.

La nomenclature CPF (Classification des Produits Française) est identique à la nomenclature européenne CPA (Classification des Produits associés aux Activités).

UE : UE à 28

IAA : Industries agricoles et alimentaires.

Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Secrétariat Général
SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE
3 rue Barbet de Jouy - 75349 Paris 07 SP
Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot
Rédacteur : Thibaut Champagnol
Composition : SSP
Dépôt légal : à parution

© Agreste 2019

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)